

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

A peine l'année 2022 achevée, nous devons nous projeter sur 2023 qui sera également riche en projets, mais surtout, nous l'espérons, riche en réalisations.

Ce premier trimestre de l'année a été l'occasion de rassembler le village pour les vœux du Maire et la fête des Conscrits, mais aussi de poursuivre les travaux et les aménagements dans le village.

A noter également la création de deux nouvelles associations qui contribueront à animer et rassembler au sein de notre commune.

D'autre part, nous arrivons à mi-mandat, ces trois premières années ont été intenses pour nous, et nous souhaiterions prochainement venir à votre rencontre lors d'une réunion publique afin d'avoir votre sentiment, mais aussi vos attentes pour les trois prochaines années.

Vœux de la Municipalité



Environ 160 personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité.

Le Conseil Municipal des Enfants était très bien représenté.

Un bilan de l'année 2022 a été dressé par le Maire avant d'exposer les projets de 2023. Les actions et le dynamisme des associations et professionnels du village ont été aussi soulignés.

Le Maire a ensuite exprimé ses vœux au nom de tout le Conseil Municipal aux Igonaises et Igonais présents.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet préparé par le Conseil Municipal.

Igon sous la neige

Fin février, nous avons connu un épisode neigeux qui a recouvert notre village d'un beau manteau blanc.

Quelques dégâts constatés mais rapidement traités, des chutes de branches sur la voie publique ainsi que des chutes de câbles téléphoniques.

Cela nous a permis de redécouvrir Igon sous d'autres couleurs grâce aux photos transmises par Sandrine Morin, Vanessa Peynaud et Florence Raynaud. Merci à elles pour ces beaux clichés que vous pouvez consulter sur notre site ou sur la page Facebook de la Mairie.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Point sur les travaux

Maison du Martinet



La maison du Martinet est désormais hors d'eau, hors d'air. La toiture et la rénovation des chiens assis ont été effectuées par l'Entreprise Ladagnous.

Les menuiseries ont été fournies par l'entreprise Bâtiland et la pose a été réalisée par La Menuiserie du Soulor.

Le second œuvre va désormais être lancé pour une livraison des deux appartements prévue en fin d'année.

Pont sur l'Ouzom

Les travaux de la déconstruction du pont sont prévus pour septembre 2023.

Le montant prévisionnel de travaux est très important du fait de la présence d'amiante, mais aussi de la technicité nécessaire pour traiter cette amiante avec la mise en place d'un étayage du pont et d'échafaudages (estimés à 197 000 € pour cette seule partie).

Le montant total des travaux (étayage, échafaudage, désamiantage, destruction du pont, enrochements, aménagement des abords) est estimé à 450 000 € TTC. Le montant de ces travaux devrait être couvert par les subventions restant à débloquer.

Un appel d'offre est en cours de publication pour un début des travaux estimé en période d'étiage au mois de septembre.

L'étude pour la construction d'un nouveau pont constituera l'étape suivante en 2024.



Sécurité derrière l'église



Depuis les travaux de renforcement du mur contigu à la rue Saint Vincent en 2019, la sécurité de cet espace a été assurée par des barrières provisoires.

Une palissade a été réalisée par Philippe et Julien en début d'année.

Le coût de l'acquisition du bois a été de 489,48 €.

À l'entrée du cimetière, les deux potiches et les deux piliers ont été restaurés par l'Entreprise « Au plus près de la pierre » en collaboration avec les agents communaux.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Chemin de la Textile

Des travaux ont été entrepris dans le prolongement du chemin de la Textile, près de la centrale hydroélectrique.

Ce chemin était inondé depuis quelques années, un busage a été effectué par l'entreprise Loustau.

Les bas-côtés ont été nettoyés à l'épaveuse par Richard et Christophe Clavaret, nous les en remercions. Cet endroit est à découvrir et à vous approprier pour vos balades, vous pourrez ainsi longer le canal et rejoindre le confluent de l'Ouzom avec le gave.



Mobilier urbain



Dans le cadre de l'embellissement, de la convivialité et du maintien de la propreté du village, du mobilier urbain supplémentaire a été installé à divers endroits du village.

Au parking du Cassoura, une table de pique-nique et une poubelle.

Au bord du gave à Las Quindas, un banc et une poubelle.

Une poubelle a été également installée à la cabane des chasseurs, quartier Capbat.

Ces poubelles ne sont pas en déco, elles sont faites pour être utilisées.

Accès à la D938

L'accès à la D938 a été réhabilité par le Département.

Ce carrefour fortement accidentogène depuis sa création a été sensiblement sécurisé grâce à l'avancée de la bande du Stop permettant une visibilité plus lointaine.

Nous avons conscience qu'un rond-point serait la solution adéquate pour sécuriser totalement ce carrefour, mais ce n'est plus d'actualité pour les carrefours à trois branches (sorties/voies) uniquement, comme celui-ci.

Cependant, nous remercions les services du Département et les Conseillers Départementaux pour avoir entendu notre préoccupation et apporté une amélioration de la sécurité et un confort aux usagers. Ces travaux ont été pris en charge totalement par le Département.



Plantation d'arbres par le CME



En mars dernier, les enfants du CME ont participé à la plantation d'arbres et d'arbustes offerts gracieusement par Jean-Philippe Bonnacaze habitant d'Igon, (Jardinerie Boncap). Les jeunes étaient accompagnés de la municipalité et de Jean-Michel Loustau (Entreprise Igonaise) qui avec sa mini pelle a fait les trous pour planter les arbres, les enfants se sont investis avec toujours cette bonne humeur qui les caractérise.

Le mandat des enfants du CME actuel prendra fin le 12 mai prochain date à laquelle de nouveaux élus issus des deux écoles d'Igon assureront le prochain conseil municipal des enfants.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Fête des Conscrits 2022

Les 3, 4 et 5 février 2022 se déroulait la fête des Conscrits d'Igon. Le vendredi avait lieu le repas traditionnel des habitants du village préparé bénévolement par Didier Clavaret et servi par les conscrits. Deux cent cinquante personnes s'étaient réunies.

La journée du samedi était plutôt consacrée aux jeunes avec le bal du samedi soir, alors que le dimanche après la messe et la cérémonie au Monument aux Morts, l'apéritif animé par la banda de Mazerolles concluait ces fêtes qui connurent un beau succès.



Emplois jeunes/Service civique

L'opération concernant les emplois d'été réservée aux jeunes majeurs d'Igon est reconduite pour les mois de juillet et d'août. En fonction du nombre de candidats la durée du contrat sera de 15 jours à 1 mois. Pour tout renseignement ou candidature vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie. Les candidatures devront parvenir avant le 31 mai 2023 à la Mairie. Henry Jacquemond-Collet sera le responsable de cette action au niveau communal.

D'autre part les collectivités territoriales et les établissements publics peuvent mettre en place l'engagement de service civique et ce, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des dix domaines d'interventions reconnus prioritaire pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence, citoyenneté européenne.

Une demande d'agrément auprès de l'Agence de service civique est en cours.

Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
Vendredi 5 mai à 18h00	Reprise du marché	Place de la Chênaie	Commission animation
Lundi 8 mai à 11h30	Cérémonie Victoire 1945	Monument aux Morts	Anciens combattants et Mairie
Vendredi 9 juin à 19h	Réunion Publique(1)	Salle des fêtes	Mairie
Dimanche 18 juin à 11h30	Cérémonie Appel 18 juin	Monument aux Morts	Anciens combattants et Mairie
17 et 18 juin	Théâtre	Salle des sports	Troupe « Amateurs d'art »
Samedi 24 juin	Fête Ecole Publique	Salle des fêtes	Parents d'élèves et école
Dimanche 25 juin	Fête Ecole Beau Rameau	Ecole Beau Rameau	Parents d'élèves et école

(1) À mi-mandat, la nouvelle équipe municipale élue en mars 2020 souhaite organiser une réunion publique à destination de tous les habitants de la commune.

L'objectif de cette rencontre sera de faire un bilan sur la situation du village et les opérations entreprises mais aussi donner la parole aux Igonaises et aux Igonais afin qu'ils puissent exprimer leur perception de l'action de la municipalité et nous faire part de leurs attentes futures.

Ayant conscience qu'en un temps limité, nous ne pourrions peut-être pas répondre à toutes les questions, nous pourrions organiser par la suite des sessions plus spécifiques par thème ou par quartier.

Nous ne pouvons développer tous les sujets sur ce flyer, mais ils sont accessibles sur notre site Internet, Facebook ou Si vous souhaitez des informations supplémentaires sur un sujet précis, vous pouvez demander un rendez-vous au Maire ou à un Adjoint, en fonction du sujet.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 Igon - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Ecole Publique Arc en Ciel



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023/2024 ont débuté.

Elles se font d'abord en Mairie qui transmet ensuite les dossiers à l'école. Sur le site de la mairie, rubrique Enfance Education Solidarité, Ecole publique, vous avez accès à tous les documents nécessaires pour inscrire votre enfant aux services périscolaires, et vous avez accès au site de l'école : <http://ecolepubliqueigon.fr/renseignements-pratiques/inscriptions-2/>

Sinon, adressez-vous directement au secrétariat de la Mairie, qui vous guidera dans vos démarches.

Vivre ensemble

Les beaux jours arrivants, nous vivons plus en extérieur et nous profitons également de belles balades dans notre village.

Quelques règles citoyennes pour le respect de tous :

- Ne pas jeter de déchets, ni de mégots sur la voie publique
- Eviter d'effectuer des travaux bruyants en dehors des horaires autorisés.
- Limiter les usages des véhicules à moteur (notamment motos) s'ils sont trop bruyants ou veiller à ce qu'ils aient un volume sonore acceptable.
- Entretien des haies et des devant de porte de chaque propriété.
- Respecter les vitesses dans le village et veiller à ne pas stationner de façon gênante.
- Tenir en laisse nos amis à quatre pattes dans le village et ramasser leurs déjections.
- Ne pas brûler de déchets verts ou tous autres matériaux
- Sortir les containers de déchets et de tri sélectif le soir, la veille des passages et les rentrer dès que possible lorsque la collecte est effectuée.

Nous devons être tous acteurs de la propreté, de la sécurité et du bien vivre dans notre village, par nos comportements, mais aussi prôner les bonnes pratiques.

Nouveau site internet



Le nouveau site internet est désormais en ligne depuis quelques mois, vous pouvez y accéder à l'adresse suivante : www.igon.fr

Elaboré sur le plan technique et graphique par l'Agence Publique de gestion Locale, il a été alimenté en rubriques, informations et photos par Brigitte Sylvain et Monique Coumet.

Mis à jour régulièrement, vous devez y trouver les informations utiles à la vie dans la commune. Vous pourrez également parcourir tous les documents d'urbanisme, l'ensemble

des comptes rendus des conseils municipaux et toutes les lettres d'informations trimestrielles.

Le coût de ce nouveau site, versé à l'APGL a été de 3 678,44 €.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Création d'associations

Deux nouvelles associations ont vu le jour en début d'année à Igon, nous leur avons demandé de se présenter en quelques mots. Si cela éveille votre curiosité et que vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à les contacter.

Nous souhaitons la bienvenue à ces associations qui apporteront par leurs actions : des services, de l'animation et de la convivialité dans notre village.

Association "Tout se sème " Jardin Partagé au Quartier du Lavoir



Ouvert à tous, construit et cultivé collectivement et écologiquement par un groupe d'habitants d'Igon, il comporte des valeurs de convivialité et plaisir, de liens généreux avec la terre et de solidarité.

L'association a pour but de cultiver et embellir un espace pour produire des légumes, des fruits et faire pousser des fleurs. A l'occasion, exposer des créations, décorer cet espace en prenant en compte les matériaux de récupération issus du village ; organiser des ateliers pour différents publics, écoles, maisons

de retraite, habitants intéressés.

Un premier évènement est organisé le samedi 22 avril à 11 h sur place : Création d'une parcelle de pommes de terre sur pelouse, collation, atelier gratuit. Contact : Estelle 0678886357



Association Chats Zen



Des habitants sensibles au sort des chats mais également concernés par les nuisances qu'ils peuvent occasionner sur notre commune, ont décidé, de créer une association.

Elle a pour but notamment de délocaliser les chats errants des zones où ils peuvent créer des désagréments, de mener une campagne de stérilisation afin d'éviter la prolifération des félins, et sensibiliser les propriétaires de chats sur l'importance de stériliser leur chat, de les nourrir et leur apporter des soins en cas de besoin, ou encore de faciliter l'adoption des chats errants sociables aux

personnes intéressées.

Toute aide est la bienvenue que ce soit par adhésion, famille d'accueil, nourriture, construction d'abris.

Contact : association.chatszen.igon@gmail.com

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.

